RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Procès-verbal d’assemblée général extraordinaire

2C Challenge
Société par actions simplifiée, au capital de 2 euros Siège
social 6 Rue Henri Germain, 06400 Cannes
949747950 au RCS de CANNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIES

Le 01 Janvier 2024, 8h, à Cannes.

Les associés, ci-après

Monsieur Colin Enzo Richard JACQUET--ZEN demeurant à [redacted] le 27 Mars 1999.

Mons
Né à [redacted]

Résolution première :

L’assemblée des associés, décide de transférer le siège de la société, actuellement basée au 6 rue Henri germain, 06400 Cannes, à l’adresse de son établissement principal, le 38 boulevard Carnot, 06400 Cannes

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les deux associés et consigné au registre prévu par la loi.

Résolution seconde :

Suite à ce transfert de siège social, les statuts sont mis à jour en leur article 4 :

« Le siège social est fixé à [redacted] »

Le reste de l’article reste inchangé.

Colin Jacquet--Zen [redacted]

Clément ROUX [redacted]